

MAIRIE DE



DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 JUILLET 2011

Compte-rendu affiché le : 11 juillet 2011

Date de transmission en Sous-Préfecture : 12 juillet 2011

N° 11-06-07

Date de la convocation du Conseil Municipal : 1^{er} juillet 2011

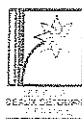
OBJET :
**Dénomination voirie
communale**

**Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la
séance :** 29

Secrétaire de séance : Julien GOUTAGNY

Membres présents à la séance : Jean Yves CHARBONNIER – Georges ROCHETTE – Ennemonde MURGUE – Muriel ORIOL – Gérard RIBOT – Marie-Claude LYONNET – Henri COMBE – Georgette DECULTIEUX – Claudette FAU – François BOUCHUT – Laurent SAFANJON – Jean-Paul GERENTES – Robert VIAELLE – Odile CLAVIERES – Joëlle VILLEMAGNE – Marie-Claire SAMOUILLET – Catherine MAREY – Philippe DENIS – Johanne FOURNIER GERIN – Julien GOUTAGNY – Thérèse BELGHITI – Christian BECUWE – Mireille PAULET.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir : Gérard ESCALES à Jean Yves CHARBONNIER – Jacqueline ROLLAND à Marie-Claude LYONNET – Geneviève NIGAY à Thérèse BELGHITI – Frédéric PAILLAS à Christian BECUWE – Alain RENAUDIER à Philippe DENIS – Sophie DURY à Mireille PAULET.



Place de la Devise - 42330 SAINT-GALMIER (Loire)
Tél. 04 77 52 74 00 - Fax. 04 77 52 50 46 - contact@mairie-saint-galmier.fr - www.saint-galmier.fr

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Sous-Préfecture de Montbrison
le	13/07/2011
Accusé réception le	13/07/2011
Numéro de l'acte	11-06-07

OBJET DE LA DELIBERATION :

DENOMINATION VOIRIE COMMUNALE :

- Les Balcons de la Maison Blanche
- Route de Côte Rouge
- Impasse du Clos Sainte-Marie
- Prolongation de l'avenue de la Coise jusqu'à l'avenue Jean Monnet

Monsieur le Maire fait part des propositions émises par la Commission Cadre de Vie pour les dénominations suivantes :

- *Les Balcons de la Maison Blanche* : nouveau lotissement dans la propriété ex-POIZAT
- *Route de la Côte Rouge* : voie communale qui démarre au-dessus du lotissement de Côte Rouge en direction du bois du Vernay
- *Impasse du Clos Sainte-Marie* : petite impasse entre la route de Croix Rapeau et la Route de Chazelles vers le petit immeuble dénommé « Le Clos Sainte-Marie »
- *Prolongement de l'avenue de la Coise jusqu'à l'avenue Jean Monnet.*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **ACCEPTÉ** les propositions telles que présentées,
- **CHARGE** Monsieur le Maire de communiquer aux administrations concernées ces nouvelles appellations (La Poste – France Télécom – Centre d'impôts fonciers de Montbrison – EDF).

Ont signé au registre tous les membres présents.

*Certifié exécutoire par le Maire,
comptetenu de la réception en
Sous-Préfecture le
et de la publication en Mairie
le*

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 11 juillet 2011.

LE MAIRE,
Jean Yves CHARBONNIER.



Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Sous-Préfecture de Montbrison
le	13/07/2011
Accusé réception le	13/07/2011
Numéro de l'acte	11-06-07